



20 rue G. Fichet
74000 ANNECY

Courriel : carnavalvenitien@aria74.fr

Site Internet : aria74.fr

Annecy, novembre 2017

Beaux masques, chers amis,

Voici le programme du **22ème Carnaval Vénitien d'Annecy des 23, 24 & 25 février 2018**

Vendredi 23 février 2018 : déambulation nocturne des masques dans le forum de Bonlieu : attention accès au vestiaire limité à 100 masques. Inscription obligatoire.

16 h : ouverture du vestiaire à la salle Eugène Verdun de Bonlieu et accueil des masques

17 h – 20 h 30 : déambulation des masques dans le forum de Bonlieu

21 h : fermeture du vestiaire : il sera impossible de rentrer dans le Forum de Bonlieu au-delà de 21 heures. Seule la sortie sera possible. Les masques qui utiliseront le vestiaire de la salle de Bonlieu le vendredi devront aussi l'utiliser le samedi et le dimanche.

Samedi 24 février 2018 :

9 h : ouverture des vestiaires et accueil des masques à l'école du quai Jules Philippe, à côté de l'Hôtel de Ville et salle Eugène Verdun à Bonlieu : attention l'enregistrement avec remise des badges se fera uniquement à l'école du Quai Jules

10 h – 18 h : déambulation libre des masques

14 h : podium sonorisé devant l'Île aux Cygnes dans les Jardins de l'Hôtel de ville

18 h : réception **des masques** dans les salons de l'Hôtel de Ville

19 h : fermeture du vestiaire

19 h 30 : repas au Restaurant du lycée Gabriel Fauré, pour ceux qui le souhaitent et sont inscrits dans les délais.

Dimanche 25 février 2018 :

9 h : ouverture des vestiaires et accueil des masques à l'école du quai Jules Philippe, à côté de l'Hôtel de Ville et salle Eugène Verdun à Bonlieu : attention l'enregistrement avec remise des badges se fera uniquement à l'école du Quai Jules

10 h – 18 h : déambulation libre

14 h : podium sonorisé devant l'Île aux Cygnes dans les Jardins de l'Hôtel de ville

18 h : fermeture du vestiaire.

Le samedi et le dimanche, à l'accueil ARIA (école du Quai Jules Philippe, entrée côté canal du Vassé) seront retirés :

- les **badges** nominatifs, indispensables pour accéder au vestiaire, au Podium, à la réception en Mairie et au restaurant.

- les **tickets du parking réservé** (derrière l'Hôtel de ville), distribués dans l'ordre d'arrivée et dans la limite des places disponibles.

A l'intérieur du vestiaire, nous rappelons que les photos ne sont pas autorisées et que les animaux ne sont pas admis.

Enfin, nous demandons aux participants de prendre toutes les précautions nécessaires en ce qui concerne la sécurité de leurs objets personnels.

Pour vous inscrire, rendez-vous sur notre site internet : aria74.fr.

Nous nous réjouissons déjà de retrouver nos amis et d'admirer leurs costumes.

A presto Grazie mille

BULLETIN D'INSCRIPTION

NOUS NE PRENONS AUCUNE INSCRIPTION PAR COURRIEL. LES INSCRIPTIONS SE FONT AVANT LE 1^{ER} FEVRIER :

- Soit en complétant ce bulletin et en l'envoyant pas la Poste au trésorier-adjoint de l'ARIA : Christiane MAGNETTE – 49, avenue de Genève – 74000 ANNECY
- Soit via le weezevent sur internet : <https://www.weezevent.com/carnaval-venitien-annecy-2018>

M.
(Mme).....

Adresse
.....
.....

Tél.....
Courriel

Inscrit.....masque(s) etaccompagnant(s), au 22^{ème} carnaval vénitien d'Annecy

Présence à la nocturne du vendredi soir : **OUI** **NON**

Attention : Vestiaire à Bonlieu, salle Eugène Verdun : 100 places uniquement.

Nombre de personnes à inscrire pour **le repas du samedi 24 février 2018** au restaurant du lycée Gabriel Fauré (voir plan sur notre site)

Masques : 10 € X..... Accompagnants : 17 € X Adhérents ARIA
accompagnateurs : 10 € X..... .

Montant du chèque intitulé à ARIA : €

Si vous ne souhaitez pas autoriser notre association à utiliser votre image, libre de droits, pour la promotion de son Carnaval Vénitien vous devez le signaler sur ce document, et le rappeler le jour de la manifestation en déposant à l'accueil une carte de visite avec la photo du costume.

Accord : OUI NON (Rayer mention inutile)

Nous vous remercions par avance d'inscrire sur ce bulletin les noms et prénoms des participants en précisant « masque » ou « accompagnant », et nous indiquer s'il s'agit d'enfants, pour nous permettre d'établir les badges correspondants.